

Avis technique 18-010

Lancement des heures de négociation prolongées

Comme suite à l'avis technique 18-007, Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse ») souhaite informer ses participants qu'elle changera l'heure d'ouverture du jour de négociation de 6 h à **2 h** à compter du **mardi 9 octobre 2018** pour les produits énumérés ci-après.

Dérivés sur taux d'intérêt:

ONX	Contrats à terme 30 jours sur le taux repo à un jour
OIS	Contrats à terme sur swap indexé à un jour
BAX	Contrats à terme sur acceptations bancaires canadiennes de trois mois
OBX	Options sur contrats à terme sur acceptations bancaires canadiennes de trois mois
CGZ	Contrats à terme sur obligations du gouvernement du Canada de deux ans
CGF	Contrats à terme sur obligations du gouvernement du Canada de cinq ans
CGB	Contrats à terme sur obligations du gouvernement du Canada de dix ans
OGB	Contrats à terme sur obligations du gouvernement du Canada de dix ans
LGB	Contrats à terme sur obligations du gouvernement du Canada de 30 ans

Dans le présent avis, toutes les heures sont indiquées selon l'heure de l'Est (HE).

Pour obtenir de l'information supplémentaire au sujet de l'initiative, veuillez consulter le document ci-joint intitulé *Vue d'ensemble du projet de prolongation des heures de négociation de la Bourse de Montréal et de la CDCC*, ou communiquer avec le Centre d'assistance technique aux coordonnées qui suivent.

Pour demeurer à l'affût des prochaines informations relatives à cette initiative, assurez-vous également de vous inscrire sur la [page web relative aux heures prolongées de la Bourse de Montréal](#).

Renseignements

Centre d'assistance technique

Numéro sans frais : 1 877 588-8489

Téléphone : 514 871-7872

Courriel : samsupport@tmx.com